

Louvain-la-Neuve, mercredi 3 novembre 2010

Communiqué de presse

La pétition « Indécence » qui circule aujourd'hui à l'UCL et dont la presse s'est faite l'écho exprime un malaise au sein de la Communauté universitaire, suite à diverses prises de position de Mgr Léonard. Ce malaise est partagé par les Autorités académiques de l'université, dans le respect de la liberté de chacun de ses membres. Ces prises de position mettent au jour une logique qui ne paraît pas en phase avec les valeurs que l'UCL veut porter.

Après avoir exprimé un large désaccord avec Mgr Léonard, la pétition finit en évoquant deux scénarios qui ont une portée institutionnelle.

Le premier demande la démission de Mgr Léonard de son poste de Grand Chancelier de l'UCL. Une telle décision l'honorerait certes, mais c'est évidemment à l'intéressé de décider sur ce point.

La pétition ajoute ensuite qu'à défaut de démission, « l'UCL devra en tirer les conclusions qui s'imposent quant à l'autonomie définitive de son Pouvoir Organisateur à l'égard de la hiérarchie catholique ». Il n'est pas inutile dans ce cadre de rappeler que les règlements de la nouvelle université, soumis à approbation des quatre institutions de l'Académie Louvain à la mi-décembre, ne prévoient plus de Pouvoir Organisateur, mais bien un conseil d'administration où la hiérarchie catholique ne siège pas.

Bruno Delvaux
Recteur